



Mardi 17 octobre 2017

## COMMUNIQUÉ

-----

### **Extension du dispositif sécheresse**

L'épisode de sécheresse s'est encore durci en septembre et les prévisions pour le mois d'octobre ne sont pas favorables à un retour des précipitations salvatrices. La sécheresse devrait encore s'accroître avec des conséquences sur la ressource en eau et le tarissement de certains cours d'eau.

Pour anticiper les difficultés d'approvisionnement en foin dans les prochaines semaines, l'Apican, réunie en conseil d'administration le 13 octobre 2017, a décidé d'étendre l'accès à son dispositif d'aide à l'achat d'aliment et de tourteau de coprah ouvert le 1<sup>er</sup> septembre.

**Le droit à l'aliment est toujours conditionné à l'inscription dans le « plan foin », mais l'engagement est à réaliser en 2018, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 juillet 2018, en pleine saison de production de foin.**

**Attention :** les éleveurs qui ne respecteraient pas leur engagement en 2018 devront rembourser les aides aliment perçues.

Le formulaire de demande est disponible auprès de l'Apican et téléchargeable sur le site « [apican.nc](http://apican.nc) ».

Le dossier de demande est à remettre à l'Apican soit par mail à l'adresse « [davar.apican.nc](mailto:davar.apican.nc) » ou à l'adresse postale « 209, rue Auguste Bénebig - Haut Magenta – 98 800 Nouméa ».

**Le président de l'Apican**  
Nicolas Metzdorf

**Le président du gouvernement**  
Philippe Germain